

COMMUNIQUE DE PRESSE

FIN DU CONFLIT SOCIAL A L'ENTREPRISE NATAIS GRACE A LA MISSION DE CONCILIATION

A la suite du conflit collectif de travail opposant les salariés de l'entreprise Natais à la direction, Philippe de Lagune, Préfet du Gers avait chargé le directeur de l'unité territoriale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi, d'une mission de conciliation.

Entamée dès le 2 février, cette conciliation a permis d'établir un dialogue entre la direction et les salariés, qui ont signé un protocole de sortie de crise, actant les points d'accord entre les parties, et engageant les partenaires dans un dialogue social dans le cadre des institutions prévues par le Code du Travail au sein des entreprises.

Le protocole a pris effet le 4 février à 02 heures et en conséquence, dès ce matin, le travail a repris sur le site de l'entreprise à Bézeril.

Contact Presse
Bureau de la communication interministérielle et des systèmes d'information
Tél. 05.62.61.43.68
Fax. 05.62.61.47.09